

MDxHealth annonce le lancement de l'offre publique initiale proposée d'ADSs aux États-Unis

IRVINE, CA, et HERSTAL, BELGIQUE – 28 octobre 2021 – MDxHealth SA (Euronext Brussels: MDXH) ("MDxHealth" ou la "Société"), une société de diagnostic de précision à un stade commercial, a annoncé aujourd'hui qu'elle lance une offre publique initiale enregistrée (l'"Offre") de 3.750.000 *American Depositary Shares* (chacune représentant 10 actions ordinaires de la Société sans valeur nominale par action) ("ADSs").

Dans le cadre de l'Offre, MDxHealth a l'intention d'accorder aux *underwriters* une option de 30 jours pour acquérir des actions ordinaires additionnelles, qui peuvent être sous la forme d'ADSs, pour un montant global allant jusqu'à 15% du nombre total d'actions ordinaires (le cas échéant, sous la forme d'ADSs) offertes dans l'Offre aux mêmes modalités et conditions.

L'Offre est soumise aux conditions de marchés et à d'autres conditions, et il ne peut y avoir aucune garantie quant à la possibilité de réaliser l'Offre ou au moment de sa réalisation, ou quant à la taille finale ou aux modalités de l'Offre, y compris le prix par ADS et le nombre d'ADSs vendues dans l'Offre.

Les actions ordinaires de MDxHealth sont actuellement cotées sur Euronext Brussels sous le symbole "MDXH". Une demande a été faite pour que les ADSs soient cotées sur le Nasdaq Capital Market sous le même symbole.

Piper Sandler et Oppenheimer & Co. Inc. agissent en tant que *lead book-running managers*, BTIG agit en tant que *lead manager* et KBC Securities USA agit en tant que *co-manager* pour l'Offre.

Une déclaration d'enregistrement sous la forme d'un formulaire F-1 relative à et décrivant les modalités de l'Offre a été déposée auprès de la *U.S. Securities and Exchange Commission* mais n'est pas encore entrée en vigueur. Les ADSs ne peuvent pas être vendues et des offres d'achat ne peuvent pas être acceptées avant le moment de l'entrée en vigueur de la déclaration d'enregistrement. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat de titres de la Société et aucune offre, sollicitation ou vente de ces titres ne sera effectuée dans un état ou une autre juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification ou la publication d'un prospectus d'offre en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet état ou juridiction. Toute offre, sollicitation ou offre d'achat, ou toute vente de titres, le cas échéant, sera effectuée conformément aux exigences d'inscription de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (*United States Securities Act of 1933*) et du Règlement Prospectus européen (Règlement (UE) 2017/1129), selon les cas.

L'Offre se fera uniquement au moyen d'un prospectus. Lorsqu'ils seront disponibles, des exemplaires du prospectus préliminaire relatif à l'Offre proposée pourront être obtenus auprès de Piper Sandler & Co. à l'attention du *Prospectus Department*, 800 Nicollet Mall, J12S03, Minneapolis, Minnesota 55402, par e-mail à l'adresse prospectus@psc.com, ou par téléphone au (800) 747-3924; ou auprès de Oppenheimer & Co. Inc., à l'attention du *Syndicate Prospectus Department*, 85 Broad Street, 26th Floor, New York, NY 10004, par e-mail à l'adresse EquityProspectus@opco.com, ou par téléphone au (212) 667-8055.

Pour plus d'informations :

MDxHealth

info@mdxhealth.com

INFORMATIONS IMPORTANTES

REMARQUE: Les logos de MDxHealth, MDxHealth, ConfirmMDx, et SelectMDx sont des marques commerciales ou des marques déposées de MDxHealth SA ("MDxHealth"). Toutes les autres marques commerciales et marques de service sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Ce communiqué de presse contient des informations prévisionnelles et des estimations relatives aux performances anticipées futures prévues de MDxHealth et du marché sur lequel elle opère. Toutes les informations autres que les informations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse sont des informations prévisionnelles, y compris les informations concernant nos attentes quant à la réalisation ainsi qu'au timing et à la taille de l'offre proposée. Etant donné que les informations prévisionnelles se rapportent à l'avenir, elles sont soumises à des incertitudes, des risques et des changements de circonstances inhérents qui sont difficiles à prévoir et dont beaucoup sont hors de notre contrôle, y compris les risques et les incertitudes associés aux conditions de marché et à la satisfaction des conditions de réalisation habituelles relatives à l'offre proposée. Les événements réels sont difficiles à prévoir, peuvent dépendre de facteurs qui sont au-delà du contrôle de MDxHealth et peuvent s'avérer matériellement différents. MDxHealth décline expressément toute obligation de mise à jour des informations prévisionnelles de ce communiqué afin de refléter tout changement par rapport à ses attentes, tout changement des événements, des conditions ou des circonstances sur lesquelles un tel communiqué est basé à moins que ce soit requis par la loi ou un règlement. Vous ne devriez pas vous fier indûment en des informations prévisionnelles, qui ne reflètent les opinions de MDxHealth qu'à la date du présent communiqué de presse.

Aucune offre publique ne sera faite et personne n'a pris de mesures qui permettraient, ou sont destinées à permettre, une offre publique dans tout pays ou juridiction, autre que les Etats-Unis, où une telle mesure est requise, en ce compris en Belgique. Les investisseurs belges, autres que les investisseurs qualifiés au sens de la loi belge du 11 juillet 2018 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, ne seront pas éligibles à participer à l'offre (que ce soit en Belgique ou ailleurs). La transaction à laquelle se rapporte le présent communiqué de presse ne sera accessible dans, et ne sera engagée qu'avec, les états membres de l'Espace Economique Européen, des personnes visées par l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé (le "Règlement Prospectus"), et au Royaume-Uni, les professionnels de l'investissement relevant de l'article 19 (5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'"Ordre"), les personnes relevant de l'article 49 (2), (a) à (d) de l'Ordre et les autres personnes auxquelles il peut être légalement communiqué.

Sous réserve de la réalisation de l'Offre, un prospectus sera préparé par MDxHealth conformément à l'article 3 du Règlement Prospectus en vue de l'admission à la négociation des nouvelles actions qui seront représentées par des actions ordinaires sur le marché réglementé d'Euronext Brussels.